



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 09395

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante	
N° de rapport :: 23 /170216/04			
Concerne Contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation ☐ appartement ☐ autres:			
Demandeur: CertiGReev - SERATIVG			
Personne sur place: 1/60TTOT code EAN de l'installation :	1		
Adresse de la visite : Luc Clos Class, 14 - 4	00 l	2ºepo	
Date de visite : //e/ol//f. Date d'émission : //e/ol//f. Références clier	it: NC		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : 3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : 1 r			lo
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			n.a. ou
Description	En ordre	Pas en ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé Mesures de protection contre les contacts directs	*		*
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note: différentiel plombé non plombable à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	(X)=	X	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	У		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	V		<u>N</u>
Résistance de dispersion de la prise de terre :2. 3.2 Ω	7	V	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individue	l de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.
Manquements / Notes :			
Voik ANNEXT			
2012 1.5 15 Dolong 5 St. 25505 SEC 5 005265 25 St. 2 5005 -2 20 10 Dolong 6 1.2 0 20 000 5 1.		ne statute to	
with a second residue to the second residue	TO A STREET, ST.	e e e e e e e e e e e e e e e	4.8 (4.00)
Conclusion:	VET 11 8 118800 W		RAI
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	ntrôle périodiqu	e est à effectuer	dans par
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité 💢 au terme de 18 mois après signa	e complémenta ature de l'acte d	re est à exécuter le vente.	par)TEC-E

www.certigreen.be SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le

Nom et visa du demandeur pour réception :

meme organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASB

273(fr)/0215 - V8

1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 4971 23/110216/04	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	Э
☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	5
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
 △ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière 	
efficace aux endroits suivants :	•
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	(
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	[
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	a
I frante de coment entre Neute et la Tene.	RAF
de collect & la 5 D B wint has Bland	soco
Aux l'I. 21/1 de 3017A. & Recombilitanne man	ECO
du colhet étatique.	nexe B
	01(fr).
CUFFARO Domenico	BT01(fr)/0609-V1
	1/1